












Parcours balisé N°80.

On peut admirer sur cette randonnée le splendide Étang de Mouchard dans son bel écrin de verdure, et une vue magnifique sur la vallée de l'Ouanne.

 Durée	3h 50	 Difficulté	Moyenne
 Distance	12,70 km	 Retour au départ	Oui
 Dénivelé positif	76 m	 Activité	Pédestre
 Dénivelé négatif	77 m	 Commune	Grandchamp (89350)
 Point haut	203 m	 Région	Puisaye
 Point bas	151 m		



Trace n° 2673259

Description

Le départ se fait depuis la Place Saint-Martin au niveau de l'église.

(D/A) Partir à l'opposé du bourg. À la première route, aller à gauche en longeant le [Château de Grandchamp](#) à main gauche. Poursuivre jusqu'au carrefour. Traverser la D950 **avec prudence** et se diriger en face, franchir la voie de chemin de fer.

(1) Prendre à gauche le chemin en longeant la voie de chemin de fer à main gauche. Ignorer plus loin le chemin de droite pour continuer tout droit jusqu'au prochain carrefour (chemin absent sur carte IGN).

Virer ensuite à droite sur le chemin qui monte légèrement et continuer tout droit au croisement avec un chemin partant sur la gauche. Rejoindre une route.

(2) Traverser et partir sur la droite sur la route qui dessert le hameau de Volvent. Après environ 250 m, partir à gauche sur la voie qui mène au hameau des Godets. Le dépasser et, en bout de route, poursuivre par le chemin en ignorant plus loin le chemin de droite. Rejoindre une route.

(3) Virer à gauche. Ignorer le chemin et la route de droite et serrer à gauche jusqu'au prochain chemin sur la droite. Le prendre en entrant en sous-bois. Ignorer les quatre allées successives partant sur la droite et continuer jusqu'au carrefour de quatre chemins.

(4) Prendre à gauche en longeant juste après l'[Étang de Mouchard](#) à main gauche dans son bel écrin de verdure. Continuer et rejoindre la route. Prendre à gauche sur 300 m environ.

(5) Virer à droite en direction des Chaillots jusqu'au niveau du hangar à main gauche. Emprunter sur le côté droit en longeant la longue dernière maison à main gauche. Poursuivre le chemin herbeux et rejoindre peu après un carrefour des 4 chemins.

(6) Poursuivre tout droit en légère monter et aboutir un peu plus loin au village de [Saint-Denis-sur-Ouanne](#). Traverser la route. Ignorer le chemin de droite vers l'église. Se diriger jusqu'à la croix en ferraille. Partir à droite en longeant l'église à main droite et aboutir à une route.

(7) Virer à gauche et descendre pour rejoindre une route en T. Tourner à droite, passer la voie ferrée. Traverser avec **grande prudence**. Partir immédiatement sur la droite par un passage très large (non figuré sur fond IGN). Rejoindre la route qui part vers la gauche jusqu'à la prochaine route sur la gauche.

(8) Abandonner la route principale pour prendre à gauche la direction des Goilards. Poursuivre en laissant le chemin qui part légèrement sur la gauche et traverser le lieu-dit. Peu après, la route se transforme en chemin qui arrive sur un croisement en T.

(9) Virer à gauche en ignorant peu après le chemin de droite. Continuer tout droit, laisser le chemin sur la droite et prendre celui de gauche (non tracé sur fond IGN) sur quelques mètres. Un peu plus loin, continuer tout droit en laissant filer un chemin sur la gauche. Poursuivre jusqu'au carrefour de quatre chemins.

(10) Continuer tout droit. Ignorer un chemin sur la droite en prenant celui partant légèrement sur la gauche. Rejoindre une route. Faire un gauche/droite et prendre le chemin en face en laissant plus loin le chemin de droite. Passer en sous-bois sur quelques dizaines de mètres et continuer ce parcours pour rejoindre une route.

Points de passage

-  **D/A - Église Saint-Martin (Grandchamp)**
| N 47.805999° / E 3.154562° - alt. 162 m - km 0
-  **1 Route x Chemin sur la gauche**
| N 47.808655° / E 3.161011° - alt. 163 m - km 0.64
-  **2 Volvent**
| N 47.82177° / E 3.156427° - alt. 200 m - km 2.61
-  **3 Chemin x Route sur la gauche**
| N 47.827361° / E 3.167698° - alt. 203 m - km 3.81
-  **4 Croisement des 4 chemins**
| N 47.837058° / E 3.161647° - alt. 190 m - km 5.06
-  **5 Intersection avec un chemin**
| N 47.828711° / E 3.145889° - alt. 192 m - km 6.89
-  **6 Carrefour des 4 chemins**
| N 47.826199° / E 3.136141° - alt. 177 m - km 7.68
-  **7 Eglise à main droite / route à gauche**
| N 47.821854° / E 3.129629° - alt. 181 m - km 8.43
-  **8 Direction les Goilards**
| N 47.820486° / E 3.121896° - alt. 152 m - km 9.17
-  **9 Croisement en T**
| N 47.817812° / E 3.12019° - alt. 173 m - km 9.53
-  **10 Croisée de chemins**
| N 47.811546° / E 3.131456° - alt. 181 m - km 10.66
-  **11 Cimetière à main gauche / continuité**
| N 47.806177° / E 3.148736° - alt. 180 m - km 12.16
-  **D/A Place Saint-Martin - Château de Grandchamp**
| N 47.806003° / E 3.154556° - alt. 162 m - km 12.7

(11) Continuer tout droit (Chemin de Malicorne) en laissant le cimetière sur la gauche. Traverser la Rue Neuve pour prendre en face la Rue de Saint-Val. Continuer en virant à gauche dans la Rue Gaillard. Au carrefour, partir à droite et rejoindre le point de départ (D/A).

Informations pratiques

Un départ de cette randonnée est possible depuis le village de Saint-Denis-sur-Ouanne. Parking possible tout près du cimetière. Point d'eau en saison estivale.

Ce parcours balisé suivant la charte de balisage de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre porte le N°80 inscrit sur plaquettes fond Jaune.

Le balisage a été réalisé par l'association *À chacun son chemin en Puisaye-Forterre* en octobre 2022.

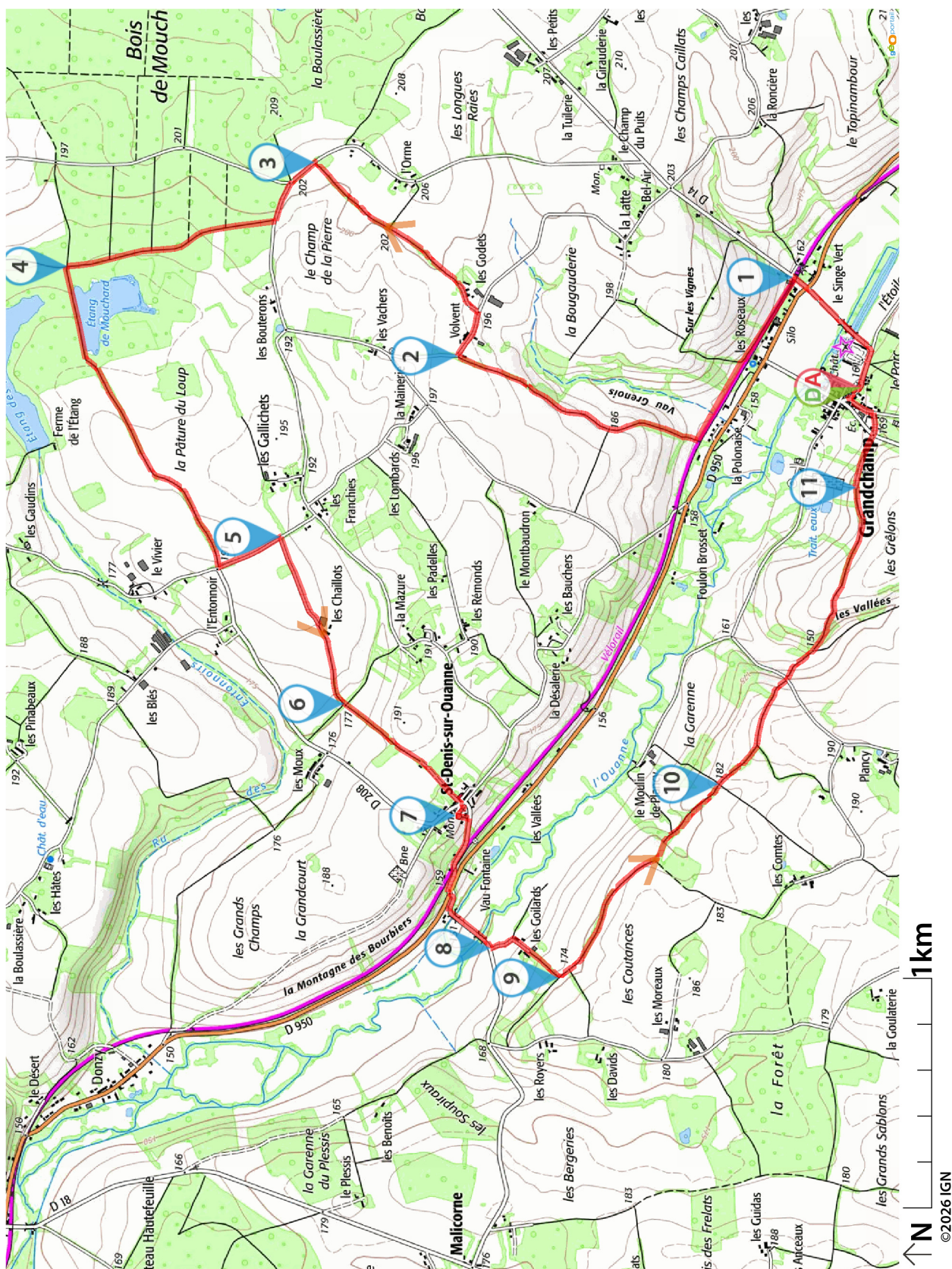
En cas de soucis, merci de [remplir ce questionnaire](#) (1 à 2 minutes seulement).

Attention lors des traversées de routes.

Le fait que le balisage soit mentionné impose toutefois de partir au minimum avec ce descriptif et la carte IGN l'accompagnant ou/et l'application visorando.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-la-pierre-a-mouchard/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.